



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
19.04.2000 Bulletin 2000/16

(51) Int Cl.7: **B63B 29/02**, B63B 3/68
// E04H1/12, E04B1/348,
E04B2/82

(21) Numéro de dépôt: **99402448.7**

(22) Date de dépôt: **06.10.1999**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(72) Inventeur: **Chevalier, Jean-Claude**
44160 Pontchateau (FR)

(74) Mandataire: **Gosse, Michel**
ALSTOM Technology - C.I.P.D.
5, Avenue Newton
92142 Clamart Cedex (FR)

(30) Priorité: **14.10.1998 FR 9813042**

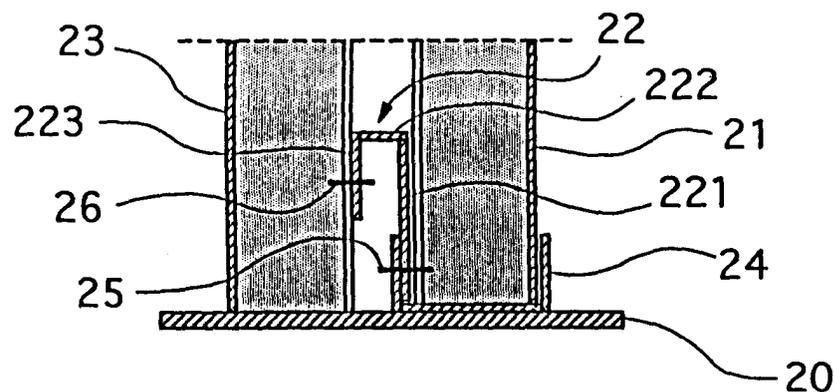
(71) Demandeur: **Alstom France SA**
75116 Paris (FR)

(54) **Procédé de montage d'un cloisonnement sur une paroi de local d'habitation de navire**

(57) L'invention concerne un procédé de montage d'un cloisonnement sur une paroi (21) de local d'habitation de navire déjà montée, ledit cloisonnement étant constitué par une pluralité de panneaux (23), caractérisé en ce qu'il comprend les étapes consistant à:

- poser et fixer au moins un élément (22) de raccord au pied de ladite paroi (21);
- poser et fixer au moins un élément de raccord à la tête de ladite paroi (21); et,
- poser et fixer successivement lesdits panneaux (23) sur lesdits éléments de raccord.

Fig. 2



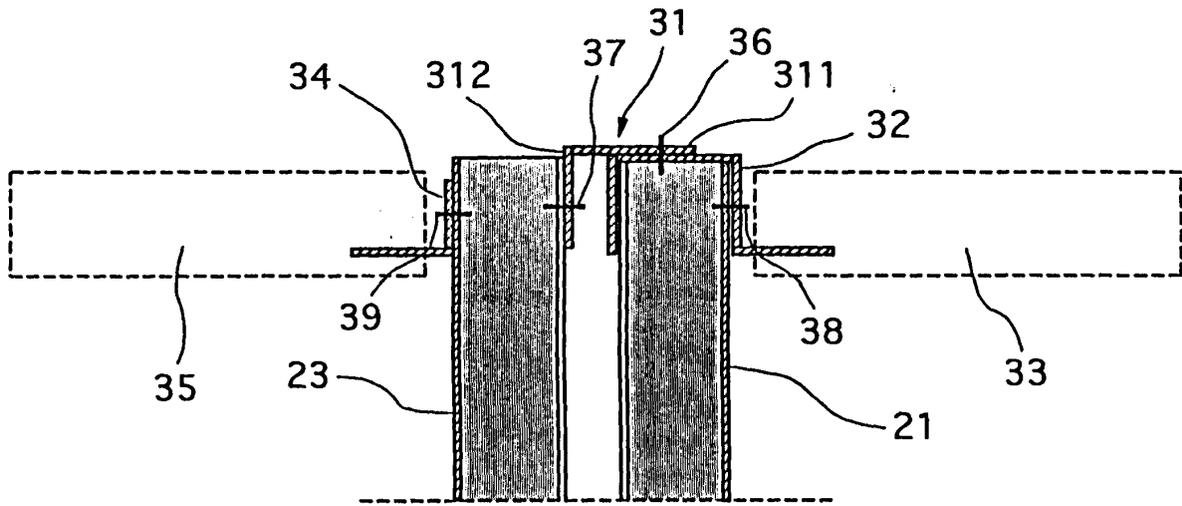


Fig. 3

Description

[0001] Le domaine de l'invention est celui de l'aménagement intérieur des navires.

[0002] L'invention concerne un procédé de montage d'un cloisonnement sur une paroi de local d'habitation de navire ainsi que des éléments de raccord pour la mise en oeuvre d'un tel procédé. Un tel cloisonnement peut par exemple être constitué par un cloisonnement de coursive.

[0003] L'objectif de la présente invention est de fournir un procédé de montage d'un cloisonnement sur une paroi de local de navire impliquant des coûts de mise en oeuvre faibles.

[0004] Un objectif supplémentaire de l'invention est de fournir un élément de raccord de pied et un élément de raccord de tête permettant de présenter un espacement constant et régulier entre le cloisonnement et la paroi cités

[0005] Ces différents objectifs, ainsi que d'autres qui apparaîtront par la suite, sont atteints selon l'invention, à l'aide d'un procédé de montage d'un cloisonnement sur une paroi de local d'habitation de navire déjà montée, ledit cloisonnement étant constitué par une pluralité de panneaux, caractérisé en ce qu'il comprend les étapes consistant à :

- poser et fixer au moins un élément de raccord au pied de ladite paroi ;
- poser et fixer au moins un élément de raccord à la tête de ladite paroi ; et,
- poser et fixer successivement lesdits panneaux sur lesdits éléments de raccord .

[0006] Le principe général de l'invention repose donc sur la solidarisation, grâce à des moyens de raccords, de panneaux destinés à constituer un cloisonnement sur une paroi de local d'habitation de navire déjà montée. L'utilisation de tels moyens de raccord permet d'obtenir un espacement de séparation prédéterminé et constant entre le cloisonnement et la paroi.

[0007] Selon un mode de réalisation préférentiel de l'invention, ledit cloisonnement constitue un élément de coursive de navire. Le procédé permet donc d'équiper des cabines de navires avec au moins une de leur paroi pourvue d'un cloisonnement de coursive. A ce sujet, on notera qu'à la connaissance de la Demanderesse, aucun fournisseur de cabine préfabriquée ne propose un concept de cabine intégrant, au niveau de la préfabrication, un habillage de la face cabine orientée côté coursive.

[0008] Selon une variante du procédé, ladite paroi déjà montée est pourvue d'au moins un profilé de tête et d'au moins un profilé de pied avec lesquels ledit élément de raccord de tête et ledit élément de raccord de pied coopèrent respectivement

[0009] L'invention concerne également un élément de raccord de pied utilisé pour la mise en oeuvre du pro-

céde décrit précédemment. Selon l'invention, ledit élément de raccord de pied comprend, selon un plan perpendiculaire audit cloisonnement, au moins trois portions, à savoir :

- 5 - une première portion sensiblement verticale et parallèle audit panneau;
- une deuxième portion d'espacement entre ladite paroi et ledit panneau sensiblement horizontale ; et,
- 10 - une troisième portion sensiblement verticale.

[0010] Avantageusement, ladite première portion est équipée de moyens de fixation dudit élément de raccord de pied audit panneau.

15 **[0011]** De façon préférentielle, ladite troisième portion est équipée de moyens de fixation dudit élément de raccord de pied à ladite paroi.

[0012] Avantageusement, le procédé comprend une étape d'ajustement dudit élément de raccord de tête sur ledit profilé de tête permettant le réglage de la verticalité et de l'alignement desdits panneaux vis-à-vis des mêmes dits panneaux d'un local adjacent.

20 **[0013]** L'invention couvre aussi un élément de raccord de tête destiné à être utilisé pour mettre en oeuvre le procédé décrit précédemment. Selon l'invention, ledit élément de raccord de tête comprend, selon un plan perpendiculaire audit cloisonnement, au moins deux portions, à savoir :

- 30 - une première portion sensiblement verticale sur laquelle vient en appui la partie haute dudit panneau; et,
- une seconde portion sensiblement horizontale.

35 **[0014]** L'élément de raccord de tête et l'élément de raccord de pied sont tels qu'ils garantissent un espacement constant et régulier entre le cloisonnement et la paroi. L'espacement de séparation entre le cloisonnement et la paroi dépend de la longueur de la seconde portion de l'élément de raccord de pied

[0015] On notera que la longueur présentée par la seconde portion de l'élément de raccord de tête peut être quelconque. Cependant, plus cette seconde portion est grande, meilleure est notamment sa résistance à une force de pression latérale.

45 **[0016]** Avantageusement, ladite première portion est équipée de moyens de fixation dudit élément de raccord de tête audit panneau.

50 **[0017]** De façon préférentielle, ladite seconde portion est équipée de moyens de fixation dudit élément de raccord de tête à ladite paroi.

[0018] D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront à la lecture de la description suivante d'un mode de réalisation préférentiel de l'invention, donné à titre de simple exemple illustratif et non limitatif, et en référence aux dessins annexés, dans lesquels :

- la figure 1 présente les différentes étapes d'un procédé selon l'invention ;
- la figure 2 représente une vue en coupe du raccordement entre un panneau d'un cloisonnement et une paroi de local d'habitation de navire, au pied de ceux-ci; et,
- la figure 3 représente une vue en coupe du raccordement entre un panneau d'un cloisonnement et une paroi de local d'habitation de navire, en tête de ceux-ci.

[0019] En référence aux figures 2 et 3, l'exemple de réalisation concerne le montage de panneaux 23 constituant une partie du cloisonnement d'une coursive de navire sur une paroi 21 d'une cabine de navire. La paroi 21 est déjà montée, c'est-à-dire qu'elle fait partie intégrante d'une cabine de navire. (A ce sujet, on notera que le procédé selon l'invention peut être mis en oeuvre avec une cabine de navire déjà installée à bord du navire ou sur une cabine préfabriquée qui ne l'est pas encore).

[0020] La paroi 21 de cabine est pourvue d'un profilé supérieur 32 de section en U supportant un plafond de cabine 33 grâce à des moyens de fixation 38. Elle présente par ailleurs dans sa partie inférieure un profilé inférieur 24 de section en U. La cabine repose sur un sol 20 (en l'occurrence le pont d'un navire).

[0021] Selon l'invention, on fixe au moins un élément de raccord 22 au pied de la paroi de cabine 21 grâce à des moyens de fixation 25. Cet élément 22 coopère avec le profilé 24 dans lequel il peut être glissé et présente trois portions 221, 222 et 223.

[0022] On fixe ensuite au moins un élément de raccord de tête 31 à la tête de la paroi de cabine 21 grâce à des moyens de fixation 36. Cet élément coopère avec le profilé 32 et présente deux portions 311 et 312 définissant une section en L.

[0023] On notera que l'ordre de fixation des raccords de tête et de pied n'a pas d'importance et que l'on pourra bien sûr fixer d'abord les raccords de tête.

[0024] Les portions 222 du raccord de pied et 311 du raccord de tête déterminent l'espacement entre la paroi de cabine 21 et les panneaux 23.

[0025] Une fois les raccords de pied et de tête posés, on fixe un panneau 23 en plaquant celui-ci contre la portion 312 du raccord de tête 31 et la portion 223 du raccord de pied 22 et en utilisant des moyens de fixation 37 et 26. Des panneaux successifs peuvent ainsi être positionnés pour constituer le cloisonnement d'une coursive le long d'une cabine. Une fois ce cloisonnement terminé, on peut procéder à la mise en place du plafond 35 de la coursive en utilisant des ferrures 34 et des moyens de fixation 39.

[0026] Les différentes étapes de ce montage sont montrées à la figure 1.

[0027] Le mode de réalisation préférentiel de l'invention, présenté en relation avec les figures 1 à 3, n'a pas pour objet de réduire la portée de l'invention, il pourra

donc y être apportée de nombreuses modifications sans sortir du cadre de celle-ci.

5 Revendications

1. Procédé de montage d'un cloisonnement sur une paroi (21) de local d'habitation de navire déjà montée, ledit cloisonnement étant constitué par une pluralité de panneaux (23), caractérisé en ce qu'il comprend les étapes consistant à:

- poser et fixer au moins un élément (22) de raccord au pied de ladite paroi (21) ;
- poser et fixer au moins un élément (31) de raccord à la tête de ladite paroi (21); et,
- poser et fixer successivement lesdits panneaux (23) sur lesdits éléments de raccord (22, 31).

2. Procédé selon la revendication 1 caractérisé en ce que ledit cloisonnement constitue un élément de coursive de navire.

3. Procédé selon l'une des revendications 1 ou 2 caractérisé en ce que ladite paroi (21) est pourvue d'au moins un profilé de tête (32) et d'au moins un profilé de pied (24) avec lesquels ledit élément (22) de raccord de tête et ledit élément (31) de raccord de pied coopèrent respectivement.

4. Procédé selon la revendication 3 caractérisé en ce qu'il comprend une étape d'ajustement dudit élément de raccord de tête (31) sur ledit profilé de tête (32) permettant le réglage de la verticalité et de l'alignement desdits panneaux (23) vis-à-vis des mêmes dits panneaux d'un local adjacent.

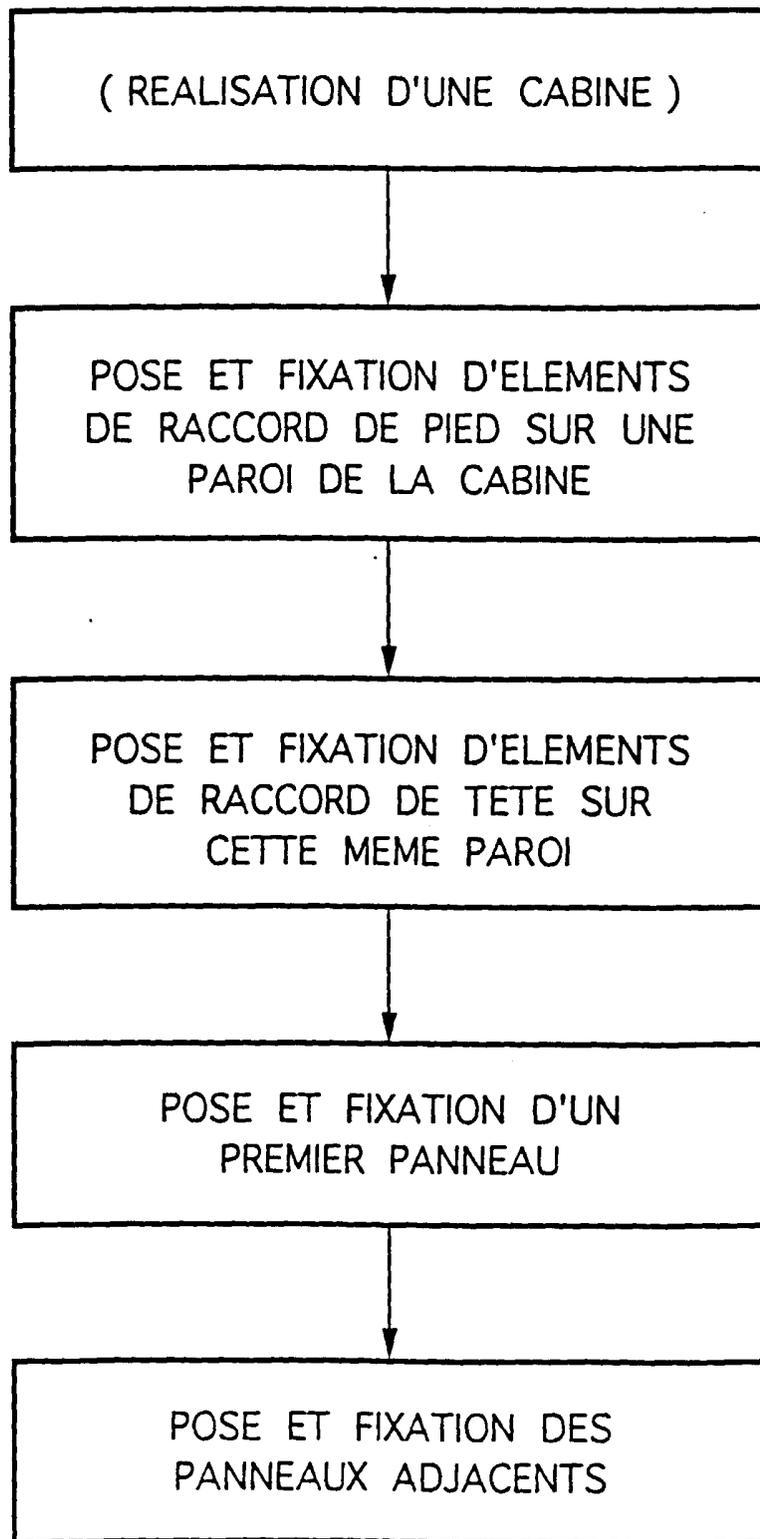


Fig. 1

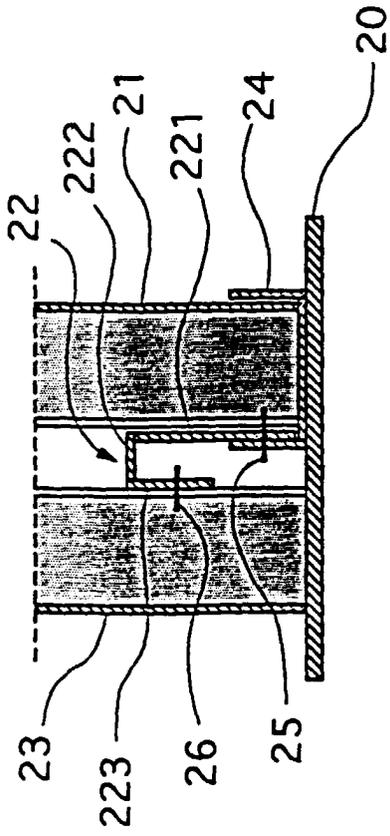


Fig. 2

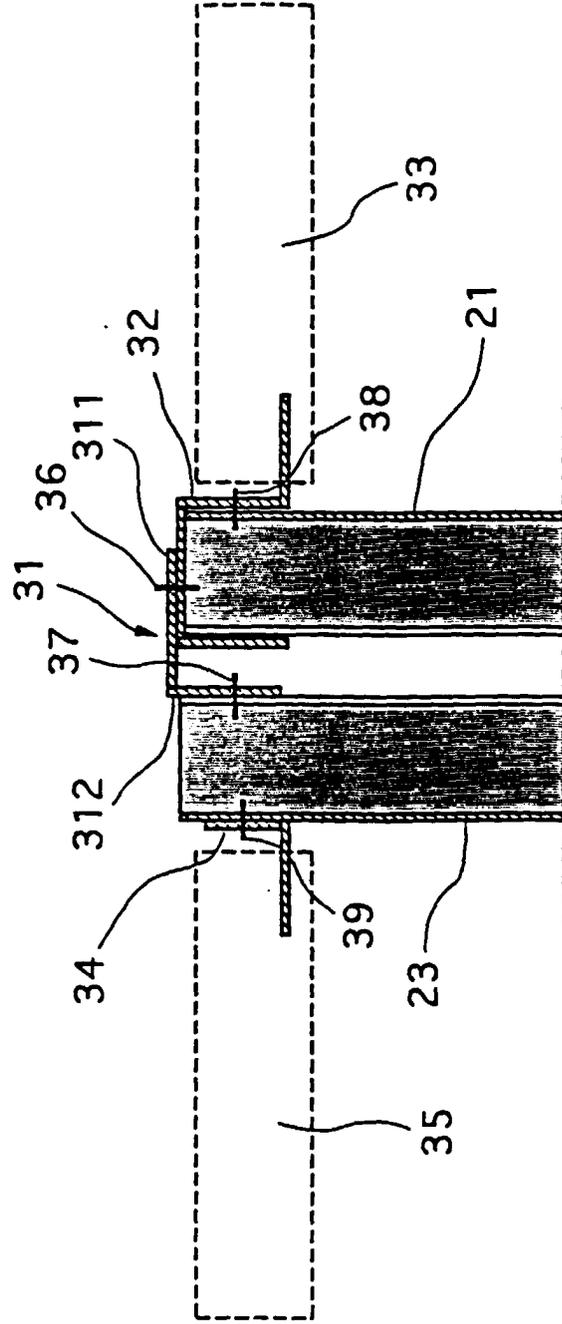


Fig. 3



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 99 40 2448

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.CI.7)
A	DE 41 16 966 A (RHEINHOLD & MAHLA SCHIFFSISOLIERUNGS UND -AUSSTATTUNGS GMBH) 26 novembre 1992 (1992-11-26) * figure 2 * ---	1	B63B29/02 B63B3/68 //E04H1/12, E04B1/348, E04B2/82
A	DE 94 02 979 U (DEBA MASCHINENBAU GMBH) 21 avril 1994 (1994-04-21) * revendication 14; figure 1 * ---	1,2	
A	GB 2 183 556 A (WAERTSILAE OY AB) 10 juin 1987 (1987-06-10) ---		
A	EP 0 111 857 A (MEHLHORN WOLFGANG) 27 juin 1984 (1984-06-27) ---		
A	GB 2 160 913 A (MEDICAL & SCIENT STRUCTURES LI) 2 janvier 1986 (1986-01-02) ---		
A	US 4 700 515 A (MENCHETTI ROBERT J ET AL) 20 octobre 1987 (1987-10-20) -----		
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CI.7)
			B63B E04B E04H
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examineur	
LA HAYE	2 février 2000	Häusler, F.U.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03 82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 99 40 2448

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

02-02-2000

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 4116966 A	26-11-1992	AUCUN	
DE 9402979 U	21-04-1994	DE 9303937 U	23-09-1993
GB 2183556 A	10-06-1987	FI 854702 A CA 1283272 A DE 3640810 A DK 569386 A ES 2003552 A FR 2590615 A HR 930674 A IT 1198179 B JP 2519223 B JP 62137290 A KR 9604169 B NO 170471 B SE 502217 C SE 8605092 A SU 1554759 A US 4722154 A YU 202586 A	29-05-1987 23-04-1991 04-06-1987 29-05-1987 01-11-1988 29-05-1987 30-04-1995 21-12-1988 31-07-1996 20-06-1987 27-03-1996 13-07-1992 18-09-1995 29-05-1987 30-03-1990 02-02-1988 31-08-1989
EP 0111857 A	27-06-1984	DE 3317208 A AT 23587 T AU 564697 B AU 2331684 A BG 49724 A DD 210240 A DE 3347929 C WO 8402368 A DK 391384 A ES 528144 A FI 843216 A,B, GR 79730 A HU 35751 A IE 54912 B IL 70464 A KR 8904177 B NO 843223 A PL 245159 A PT 77827 A,B TR 22161 A YU 245283 A SU 1644722 A	20-06-1984 15-11-1986 20-08-1987 05-07-1984 15-01-1992 06-06-1984 05-11-1987 21-06-1984 15-08-1984 01-08-1984 15-08-1984 31-10-1984 29-07-1985 14-03-1990 30-11-1986 23-10-1989 13-08-1984 13-08-1984 01-01-1984 04-07-1986 30-04-1986 23-04-1991
GB 2160913 A	02-01-1986	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 99 40 2448

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

02-02-2000

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 4700515 A	20-10-1987	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82